
Résumé des principaux thèmes

Principes de la réforme

De nombreuses questions doivent être résolues pour rétablir la confiance du public dans les marchés de capitaux et mettre en place des incitations propres à favoriser un équilibre prudent entre le risque et la recherche du rendement dans l'activité bancaire. S'il existe des marges de flexibilité considérables pour des cas concrets, certaines priorités stratégiques s'imposent en matière de réforme :

- Simplifier le cadre réglementaire, souligner l'importance des règles prudentielles et des règles de conduite des affaires et renforcer les incitations à respecter ces règles.
- Mettre l'accent sur l'intégrité et la transparence des marchés de capitaux ; parmi les priorités doivent figurer la communication d'informations et la protection contre la fraude.
- Réformer les règles d'adéquation des fonds propres afin qu'il y ait dans le système beaucoup plus de capitaux à risques (et moins d'endettement) que cela n'a été le cas jusqu'ici. Les réglementations ne devraient pas amplifier les évolutions conjoncturelles et devraient encourager une meilleure gestion des liquidités dans les établissements financiers.
- Éviter les entraves aux flux internationaux d'investissement ; cela sera indispensable pour attirer des montants suffisants de capitaux frais.
- Renforcer la gouvernance des établissements financiers et veiller à l'obligation de rendre compte aux actionnaires et créanciers détenant des capitaux à risques. Des structures

de type holding passive (« Non-Operating Holding Company (NOHC) ») devraient être encouragées pour les entreprises financières complexes.

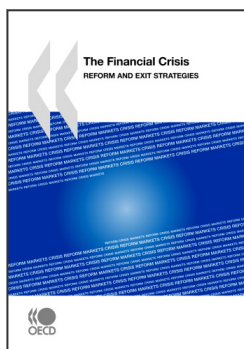
- Une fois la crise passée, laisser les détenteurs de capitaux à risques, y compris les grands créanciers, enregistrer des pertes lorsqu'ils font des erreurs. Cela contribuera à réduire les problèmes d'aléa moral découlant des mesures d'urgence exceptionnelles et de l'octroi de garanties.
- Mieux comprendre les effets des politiques fiscales sur la solidité des marchés des capitaux.
- Face à la complexité croissante des produits financiers et au transfert des risques aux ménages (y compris le risque de longévité), mettre en place des programmes d'éducation et de protection des consommateurs.

Principes des stratégies de sortie

Les réformes nécessaires doivent être engagées aussi rapidement que possible. Stabiliser la situation économique et financière prendra du temps. Mais une fois ce résultat acquis, les gouvernements devront lancer le processus de sortie des mesures d'aide exceptionnelles qui se sont multipliées pour enrayer la crise. La situation restant fragile, la reprise ne doit pas être compromise par un retrait précipité des diverses mesures de soutien. Il faut privilégier la réussite du processus de démantèlement plutôt que sa rapidité. Si une grande dose de pragmatisme est de mise, il faudra établir dès le départ des principes directeurs clairs, à savoir :

- Le calendrier de sortie (notamment la cession intégrale des actions avec droit de vote détenues par l'État) dépendra en partie des progrès de la réforme de la réglementation et des autres réformes compatibles avec les principes ci-dessous.
- Des conditions de concurrence équitables seront à terme rétablies et les mesures de soutien retirées.
- Les entreprises viables seront assainies et devront opérer dans le respect des règles du marché.

- Les mesures de soutien ne seront pas retirées de façon précipitée, mais elles seront tarifées sur une base de plus en plus réaliste.
- Si les bénéficiaires ne trouvent pas les moyens de se passer de ces mesures, cette tarification comportera de plus en plus un élément de pénalité.
- Lorsque des réserves suffisantes de fonds propres seront disponibles, les entreprises financières détenues ou contrôlées par l'État seront privatisées et devront fonctionner sans aucune des garanties implicites qui vont normalement de pair avec une participation publique.
- Les actifs toxiques et les sûretés correspondantes restant entre les mains de l'État doivent être gérés de façon à en récupérer la plus grande partie possible pour les contribuables à moyen terme.
- Renforcer la confiance du public dans les régimes privés de retraite, améliorer la santé financière de ces régimes et encourager des dispositifs hybrides pour réduire les risques.



Extrait de :
The Financial Crisis
Reform and Exit Strategies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264073036-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Résumé des principaux thèmes », dans *The Financial Crisis : Reform and Exit Strategies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264073050-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.